

Date 7 décembre 2011.

Objet **Assurance habitation : place à vos privilèges de groupe**

Profitez du partenariat entre le Syndicat général des professeur(e)s de l'Université de Montréal et La Personnelle pour obtenir des offres exceptionnelles. Votre assurance de groupe habitation vous procure des tarifs préférentiels ainsi que toutes les protections essentielles et plus encore.

Bénéficiez de la **protection pour les biens à usage professionnel** qui vous permet d'obtenir une couverture supplémentaire sur les biens destinés à l'exercice de vos activités professionnelles, tel que :

- les livres ;
- les ordinateurs et leurs équipements (incluant l'ordinateur fourni par l'université) ;
- les instruments ;
- les biens meubles.

CTA Découvrez combien vous pourriez économiser en plus de tous les privilèges auxquels vous avez droit.

Demandez une soumission en ligne
lapersonnelle.com/sgpum

Ou par téléphone : 1 888 GROUPES (1 888 476-8737)

Notes : La Personnelle réfère à *La Personnelle, assurances générales inc.*
Certaines conditions s'appliquent.